

---

GISELLA GRUBER: Bonsoir tout le monde, soyez les bienvenus en ce mercredi 12 Février 2014 à 18h30 UTC.

Sur le canal anglais ce soir nous avons Otunte Otuneh, Alan Greenberg, Adetokunbo Abiola.

Sur le canal français nous avons Aziz Hilali, Michel Tchongang, Etienne Tshishimbi, Tijani Ben Jemaa, Olivier Crépin-Leblond, Yaovi Atohoun, Alioune Traore, Oyetade Kayode, Pierre Dovonou, Fatimata Seye Sylla.

Nous avons les excuses de Baudouin Schombe et Alioune Diop.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Yaovi Atohoun et moi-même, Gisella Gruber.

Je vais vous rappeler de bien dire vos noms s'il vous plait, non seulement pour la transcription, mais également pour nos interprètes afin qu'ils puissent vous identifier sur notre canal.

Merci beaucoup et maintenant à Aziz.

AZIZ HILALI: Merci Gisella. Bonsoir à tous et merci d'être là si nombreux. Nous allons commencer l'ordre du jour et passer tout de suite au point 2 qui concerne les consultations publiques ouvertes et comme d'habitude nous allons surtout parler d'abord des commentaires publics sur lesquels ALAC travaille. Il y a d'abord le projet proposé par le groupe des registres qui consiste à intégrer certains aspects limités au nouveau contrat des registres gTLD et pour les noms de domaine, très

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

particulièrement pour le nom de domaine .brand, c'est-à-dire les marques.

Le deuxième point, il s'agit de la correspondance commune ALAC et LACRALO, et qui concerne le suivi de la conférence du Brésil et du 1net qui est actuellement au stade de soumission.

Le troisième point sur lequel ALAC travaille est une correspondance sur la protection des extensions correspondant aux organisations internationales, gouvernementales et des ONG internationales pour les TLD génériques. Il s'agit également de recommandation, on en parlait déjà la dernière fois et actuellement ce commentaire est en solution.

Le quatrième point est l'étude sur le détournement WHOIS qui est actuellement en vote. L'étude est menée par Syllab de l'Université de Carnegie qui examine la mesure dans laquelle l'information de contact WHOIS pour les noms de domaine gTLD est mal utilisée, afin de mener des actions nuisibles telles que le spamming, le phishing, le vol d'identité ou de données etc...

Le cinquième point est important, c'est le rapport du groupe de travail de Sécurité DNS et l'Analyse de la Stabilité, qui est actuellement en vote.

Le sixième point est une recommandation du groupe de travail sur la répartition du réseau dans les régions géographiques. Je rappelle à tout le monde que nous avons élaboré une déclaration en tant qu'AFRALO que nous avons soumise au PDG de ICANN après la réunion de Buenos Aires.

---

Le septième point est la version préliminaire de la vision, la mission et les domaines prioritaires de l'ICANN en vue de l'élaboration d'un plan stratégique sur cinq ans.

Maintenant je passe aux déclarations où les approbations sont actuellement soit élaborées, soit en révision, ou déjà votées par l'ALAC. Il y a 2 points, le projet des critères et processus de sélection sur le programme pilote s'intitulant Prix Ethos (je ne sais pas si je le prononce bien), des multistakeholders, des parties prenantes, et ce prix entre dans le cadre de la création par l'ICANN d'un programme d'attribution d'un prix pour reconnaître les efforts des participants de la communauté dans le cadre de collaboration multi-parties.

Le deuxième point est l'examen sur la conférence et la présentation de la communauté de la zone racine DNSSEC sur les responsabilités opérationnelles de l'ICANN et son rôle majeur comme responsable de la clé de signature et de la zone racine.

Et puis trois points qui concernent les commentaires de l'ICANN et qui sont actuellement ouverts au public, ALAC ou pas, il s'agit de la mise à jour du groupe de travail d'experts sur les gTLD décrivant le progrès accompli depuis le rapport initial sur les recommandations d'un service répertoire d'enregistrement de la prochaine génération RDS pour remplacer le système WHOIS actuel.

Le deuxième point concerne les nouvelles règles sur les adjudications et les enchères sur les gTLD.

---

Enfin le troisième point, le rapport final et les recommandations de la deuxième équipe de révision et de la responsabilité et de la transparence, ce qu'on appelle l'ATRT 2.

Tous ces points sont pour la consultation publique.

Mr. Alan Greenberg a demandé s'il est possible qu'il prenne la parole quelques minutes pour parler du domaine sur lequel il veut dire quelques mots. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, on lui donne d'abord la parole et ensuite on passera à la discussion, s'il y a des questions sur la consultation publique. Je donne la parole à Alan Greenberg.

ALAL GREENBERG:

Merci beaucoup. Je voulais simplement dire qu'il y a récemment eu une discussion sur la liste de l'ALAC concernant le hijacking du nom de domaine. Quelqu'un se fait passer pour le titulaire du nom de domaine et vole ce nom de domaine, et c'est un problème de plus en plus grave et qu'il est difficile d'arrêter et de combattre.

Et la raison pour laquelle je vous fais part de cette question c'est parce qu'elle est étroitement liée au problème qui s'est produit avec ISOC Kenya dont le titulaire du nom de domaine n'était pas ISOC Kenya mais une société de design Web.

Et lorsque ses droits ont expiré, alors certains pensaient que ISOC Kenya n'était plus le titulaire de ces droits, parce qu'il n'y a pas de rapport entre eux et ceux qui étaient identifiés comme les propriétaires.

---

Donc si on veut mettre un terme à ce problème, il faut mettre en place des mesures plus fermes pour éviter qu'une personne prenne le contrôle de ce nom de domaine. Il est également beaucoup plus difficile de regagner un domaine lorsque le nom de domaine n'est pas proprement enregistré à leur nom.

Donc je crois qu'il va y avoir plus de travail fait dans ce domaine et ça peut intéresser les personnes d'AFRALO parce que c'est vraiment un problème sérieux, voilà pourquoi je voulais vous en parler et nous allons très prochainement entamer des travaux là-dessus. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup Alan. Peut-on demander à Gisella s'il est possible de muter le bruit de fond.

Tijani demande la parole, à toi Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Aziz. S'il te plaît Gisella, comme mentionné par Aziz il faudrait muter ce bruit si possible, parce qu'on n'entendait rien au départ lorsque Claire parlait, d'abord sa voix était très faible, ensuite il y avait ce bruit de fond.

Je reviens au sujet évoqué par Alan. Il ne s'agit pas de détournement dans le cas d'ISOC Kenya, mais d'un enregistrement fait par un intermédiaire qui a disparu et n'a pas jugé bon d'informer et de mettre en garde les véritables propriétaires du nom de domaine et c'est pour cette raison que cette question s'est posée, j'ai eu le même cas pour

---

mon ALS et la seule solution était d'acheter un nouveau nom de domaine, ce n'est pas une bonne chose mais parfois on n'a pas le choix.

AZIZ HILALI:

Merci Tijani. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions de la part des participants? S'il n'y a pas d'autre remarque nous allons passer au point suivant.

Nous allons commencer par l'activité récente et à venir de l'ALAC. Je donne la parole à une des trois personnes suivantes: Tijani, Haja ou Beran \_Je pense que Beran n'est pas avec nous. Haja est-ce que tu veux prendre la parole?

Pas de réponse, je donne donc la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Je pensais qu'Haja parlerait la première car elle est nouvelle à l'ALAC, elle a fait l'effort de participer à la téléconférence et elle a bien suivi, je pense qu'elle doit avoir un problème de connexion. À l'ALAC nous nous occupons de plusieurs choses, comme vous le savez, nous avons fait la révision des procédures d'ALAC de manière à donner la possibilité à tous les RALO de remplacer un votant pour la sélection du membre du board sélectionné par At-Large, pour donner aux RALO la possibilité de remplacer un votant absent ou avec un empêchement majeur.

Nous nous sommes également occupés de l'établissement d'un groupe ad hoc pour l'accessibilité (des handicapés moteur en particulier) nous avons discuté cette question depuis un moment et je pense qu'ALAC a donné son feu vert pour la constitution de ce groupe ad hoc.

---

Troisième point la réunion de Singapour, nous nous en occupons avec beaucoup d'intérêt, puisqu'on commence à avoir un programme pour la réunion de Singapour qui s'étoffe de plus en plus et c'est un sujet très important pour nous car nous avons des réunions avec d'autres circonscriptions d'ICANN et nous devons préparer les questions à discuter.

Point suivant, le comité d'organisation du sommet, comme vous le savez nous allons organiser le deuxième sommet d'ATLAC, le premier a eu lieu en 2009 à Mexico, et le second va avoir lieu à Londres au mois de Juin 2014 et nous avons un comité d'organisation avec plusieurs sous-comités qui s'occupent de plusieurs aspects, qui sont le programme en général des événements et l'aspect social, ce qui va remplacer le Showcase qui est un très grand événement.

Nous avons des soucis, dont le principal est le lieu de la conférence, car il semble qu'il est beaucoup plus petit que celui des autres réunions d'ICANN, ce qui n'est pas normal puisque nous avons le sommet avec la réunion d'ICANN et de plus nous avons beaucoup de contraintes pour avoir les salles, nous n'avons pas les mains libres, ce n'est pas facile et je comprends que nous ne sommes pas seuls à avoir besoin des salles, mais le sommet est un événement qui se produit une fois sur plusieurs années, et c'est un événement majeur pour l'ICANN donc la question du lieu aurait dû être réglé plus facilement, malheureusement ce n'est pas le cas en nous sommes en pourparlers avec le staff et au sein du groupe nous sommes en train de penser comment nous pouvons régler les problèmes qui se manifestent d'un moment à l'autre. Nous aborderons ce point plus tard.

---

Il y a également l'élection du membre sélectionné par At-Large, c'est un sujet très important pour ALAC et le comité de sélection a fini la première phase de son travail concernant la présentation d'un bulletin de vote avec cinq candidats, trois autres candidats n'ont pas été sélectionnés, maintenant un s'est rétracté, donc il en reste deux, et l'autre comité, le comité de procédure, a déjà pris la main et la date limite pour la proposition d'ajout sur le bulletin de vote par les RALO est déjà passée, donc il n'y aura pas d'ajout, ce seront les cinq candidats et la procédure avancera peut-être plus rapidement puisque nous n'allons pas attendre le délai pour le soutien des AFRALO.

L'autre sujet sur lequel nous travaillons est le Comité Régional Outreach Pilot Project le projet pilote de sensibilisation de la communauté et les dépenses de voyage, nous aborderons ce point par la suite.

L'autre sujet en discussion est les demandes additionnelles de budget ainsi que la réunion du Brésil, qui est un point qui intéresse ALAC sur plusieurs facettes, nous avons essayé de comprendre comment fonctionnaient les comités de préparation du Brésil, beaucoup de comités ont été créés et finalement nous n'avons pas été très éclairés. Nous avons posé les questions, Olivier est là pour confirmer et nous donner plus d'informations.

On peut dire que sur le plan substantiel nous sommes bien engagés, mais sur le plan de la procédure je ne sais pas. Peut-être qu'Olivier peut nous donner plus d'informations à ce sujet. Voici les sujets qui sont actuellement en débat à ALAC.



---

AZIZ HILALI: Merci Tijani pour ces précisions et pour le suivi des travaux et des activités de l'ALAC. Nous passons au point suivant, à moins qu'Olivier ne veuille ajouter quelque-chose?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bonsoir à tous. Je voulais juste revenir rapidement sur la revue politique en ce moment sur le sommet de l'ALAC, parce qu'en fait la liste n'était pas tout à fait à jour, je vous invite à regarder la liste originale qui est à jour, donc voici la page principale concernant tout le travail politique de l'ALAC, vous verrez que les derniers sujets ajoutés sont sur cette page, si on regarde le fait qu'il y ait des déterminations inconsistantes faites au niveau de la confusion des nouveaux noms gTLD qui ont été présentés, par exemple .cam serait en confusion avec .com. Le problème est qu'il y a eu plusieurs cas visés par des utilisateurs différents, et la réponse a été différente suivant le groupe qui s'était penché sur la question. Il est intéressant de voir qu'en ce moment c'est une période de commentaires qui est ouverte.

Pour la traduction de l'information de contact, par exemple le système WHOIS ou ce qui le remplacera, comment les contacts seront traduits, sachant que maintenant si nous avons un nom de domaine en Chine par exemple, en chinois, le contact sera aussi donné en chinois. Il serait intéressant de voir, un projet a été proposé, nous serons amenés à commenter à ce sujet.

Pour le reste, je pense qu'Aziz a très bien fait le listing, donc je vous remercie pour cet encart.

---

AZIZ HILALI: Merci beaucoup Olivier. D'autres remarques? Je pense que Yaovi a demandé la parole? S'il n'y a pas d'autres commentaires nous passons au point suivant, activités récentes et à venir des membres AFRALO. Oui Yaovi.

YAOVI ATOHOUN: Je vous remercie pour tout le travail d'AFRALO et d'ALAC. J'ai juste une confirmation à demander à Tijani, quand on a présenté la liste des candidats pour le vote, il n'y a eu aucune candidature africaine, d'après ce que j'ai vu? Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, donc ta question Yaovi est pourquoi il n'y a pas eu de candidature africaine?

YAOVI ATOHOUN: Non, pas pourquoi, je voudrais juste confirmer que j'ai lu qu'il n'y en avait pas, je voulais juste confirmer ça.

TIJANI BEN JEMAA: Oui tu as raison, il n'y en avait pas.

YAOVI ATOHOUN: D'accord, merci.

AZIZ HILALI: Merci à vous deux. Nous passons au point suivant, activités récentes et à venir des membres d'AFRALO, et je voudrais juste rappeler à tout le

---

monde que le staff a fait un travail en créant un spotlight, une page Wiki pour mettre les activités de chacune des ALS, une sorte de fenêtre d'AFRALO vis-à-vis de l'ICANN et de ses acteurs, pour parler des ALS. On doit communiquer un peu plus, donc n'hésitez pas à les mettre, même si c'est une petite ou une moyenne activité, je vous laisse ici la page Web. Silvia l'a fait en même temps.

Je voudrais juste insister là-dessus. Je sais qu'au Cameroun par exemple vous faites beaucoup d'activités, les autres ALS, au Burkina Faso, si vous voulez, prenez un peu de temps et mettez vos activités sur cette page.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole avant de passer au point suivant?

OK Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, désolé de prendre la parole à nouveau, mais je crains qu'il n'y ait une confusion entre la page qu'on avait créée auparavant pour les activités des ALS et cette page qui s'appelle Spotlight.

AZIZ HILALI: Oui, Tijani peux-tu donner plus de précisions concernant la différence

TIJANI BEN JEMAA: Ce n'est pas vraiment une différence, c'est une autre page, c'est le spotlight d'une nouvelle page, faite par Silvia je pense, et avant on avait une page, faite je crois par Heidi et sur laquelle on mettait nos activités.

---

AZIZ HILALI:

D'accord. Très bien, s'il n'y a pas d'autres remarques, on peut passer au point suivant. Michel dit qu'il est en mute, il voudrait prendre la parole, est-ce qu'on pourrait le 'démuter'? Michel si tu m'entends, tu pourras prendre la parole dès que tu ne seras plus en mute.

Si vous voulez, nous passons à l'autre point; on avait décidé que dans chaque téléconférence une ALS prenait la parole pour parler de son activité, c'est le tour de l'ALS marocaine que je représente, juste pour vous informer que nous sommes en train de préparer pour la semaine prochaine, ce sera le 21 Février donc vendredi prochain, on organise une journée sur l'industrie du nom de domaine, en collaboration avec le Technoparc de Casablanca qui est une grande plate-forme qui regroupe plusieurs dizaines d'entreprises dans les technologies de l'information.

On organise aussi en collaboration avec le PIR et l'Office Marocain de la Protection Industrielle et du Brevet, on le fait aussi avec l'association des entreprises du Technoparc. Je vous invite donc à visiter le programme qui est sur notre site que je remets ici sur l'Adobe Connect.

Est-ce que quelqu'un voudrait prendre la parole, ou on passe au point suivant? Ce sont les sujets pour information. Fatimata a demandé la parole, à toi.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Je pensais que tu allais t'arrêter sans qu'une ALS ne présente ses activités, donc ce n'est plus de mise.

---

AZIZ HILALI: Tu peux toujours parler de ton activité si tu en as une, il n’y a aucun problème.

FATIMATA SEYE SYLLA: J’ai une ALS travaillant avec des femmes, pour le renforcement de capacités dans le développement d’applications mobiles Android, et nous voudrions saisir cette opportunité pour faire une session sur la gouvernance de l’internet. Ce sera une session d’information et de sensibilisation sur la gouvernance de l’internet, sur la gouvernance technique.

Cela va se faire avant la journée mondiale sur l’éthique, donc en Mars ou début Avril. Nous sommes dans la phase de planification. Voilà notre activité pour l’instant.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup Fatimata. Est-ce que Michel est avec nous ou il est toujours en mute?

Oui Michel, à toi la parole.

MICHEL TCHONANG: Bonsoir tout le monde. C’est un plaisir de reprendre la parole, parce qu’il y a eu plusieurs soucis de communication. Je voulais dire qu’au niveau des activités des ALS comme tu l’as dit tout à l’heure, ça commence à bouger un peu dans les différents pays et au niveau de mon ALS au Cameroun nous participons depuis plusieurs mois aux révisions de lois; notre ALS est en train de sensibiliser d’autres organisations locales en vue de [inaudible] par rapport à la journée du

---

[inaudible] qui se tiendra le 24 Avril, je crois, et nous essayons d'envoyer des emails pour mettre en route une activité qui permette [inaudible].

AZIZ HILALI:

Merci Michel. Ce qui serait intéressant pour Fatimata et toi, si vous pouviez rédiger un petit paragraphe sur le spotlight, pour que les ALS qui ne sont pas présents avec nous ce soir puissent avoir l'information eux aussi.

Passons au quatrième point, le sujet pour information, il y a environ sept points, je demande aux intervenants de ne pas dépasser les trois minutes réservées pour chaque point; je commence par le premier qui est le CROPP, le projet pilote de sensibilisation en communauté régionale, et je donne la parole à Fatimata qui suit ça de près.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Merci Aziz, je vais parler du CROPP par rapport à notre AFRALO, nous avons eu à demander plusieurs fois aux ALS pendant les réunions et également par mail, depuis le lancement, pour qu'il y ait des propositions de participation à des activités dans Outreach, donc des activités d'information et de sensibilisation dans le but de recruter de nouvelles ALS, informer sur ICANN et malheureusement jusqu'à présent il n'y a pas d'autre ALS qui nous ait fait de proposition, nous avons travaillé Tijani, Aziz et moi sur des propositions, nous avons regardé les activités relatives à la région Afrique, et malheureusement il n'y en a pas beaucoup avant Juin et nous travaillons sur un projet qui va être

---

soumis très prochainement et je rappelle que Tijani et moi sommes les coordinateurs pour AFRALO par rapport au CROPP.

Nous devons entreprendre ce voyage avant la fin du mois de juin, et il faut prévoir également environ huit semaines de traitement, et c'est pour cela que c'est un peu compliqué, mis nous allons soumettre incessamment une demande au niveau de l'équipe de révision du CROPP.

Est-ce que Tijani a quelque chose à ajouter à ce sujet?

AZIZ HILALI: Merci Fatimata. Je vois que Tijani ne lève pas le doigt donc ça veut dire que tu as tout dit. N'est-ce pas Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Oui je confirme, tout est très clair.

AZIZ HILALI: Donc nous passons au point suivant. Oui C'est qui? Michel?

MICHEL TCHONANG: Oui, par rapport au projet, je dois avouer que nous n'avons pas suivi à temps mais c'est un projet très important pour nous, parce que nous avons besoin de sensibiliser dans nos pays, notre région afin de mobiliser la participation. Alors je voudrais poser une question à Fatimata et Tijani qui l'ont préparé, est-ce que le projet prend en compte la répartition géographique, ou alors vous avez choisi un point et puis voilà?

FATIMATA SEYE SYLLA: Oui, je réponds à Michel, il ne s'agissait pas de faire une répartition géographique, c'était chaque région a droit à disons cinq voyages, quel que soit le nombre de personnes, cinq prises en charge d'un maximum de deux nuitées et trois jours, pour aller participer à une activité qui doit se tenir avant fin Juin, dans la région Afrique.

C'est une activité qui nous aurait permis de faire de l'information, de la sensibilisation, et si de préférence on peut être parmi les présentateurs ou en tout cas les tuteurs de l'activité, et on a demandé aux ALS dans leur ensemble de proposer quelque chose, on est arrivé à un moment où on a trop attendu, et on a rien vu, on va proposer quelque chose; Il n'y a pas de question de répartition géographique à l'intérieur de l'Afrique même, mais au niveau des cinq régions représentées dans ALAC.

AZIZ HILALI: Merci Fatimata, effectivement c'est un point dont nous avons discuté lors de nos deux dernières téléconférences, et on a demandé aux ALS d'intervenir là-dessus.

On passe, s'il n'y a pas d'autres questions, au point suivant, les demande additionnelles de la communauté pour le budget, et ça c'est Tijani, *you have three minutes*.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Aziz, comme vous le savez et comme nous le faisons depuis deux ans, le département des finances requiert des demandes additionnelles



---

pour le budget, c'est-à-dire des activités additionnelles que nous voulons entreprendre, pendant l'année fiscale 2015, qui ne serait pas dans le budget global d'ICANN, et on avait fait cela pendant deux ans, maintenant c'est à toi de m'y amener, les candidatures à ces demandes additionnelles ont été ouvertes le 6 Janvier, et fermera le 7 Mars.

Donc avant le 7 Mars, le département des finances doit se voir à toutes les demandes. Au sein d'Alac, le sous-comité des finances et du budget avaient établi une procédure de manière à recevoir toutes les demandes des ALS avant le 28 Février, de manière à avoir une semaine pour pouvoir étudier ces demandes, et voir si elles ne sont pas recevables, parce qu'on peut envoyer autant de demandes qu'on veut, il faut voir si les demandes sont recevables ou pas, suivant les critères que nous prenons en compte.

Nous avons demandé une modification de tous les documents qui expliquent ce qu'est le budget additionnel, et le sous-comité pour les finances et le budget a le devoir de vérifier si les demandes sont bien faites pour pouvoir passer. Donc les dernières demandes doivent arriver au sous-comité avant le 28 Février. Ne vous cassez pas la tête, envoyez ça au staff et ça va arriver sans problème, comme on avait fait les dernières années.

Voilà, toute ALS qui a un projet, quelque chose que l'ALS ou la région peut faire pendant l'année fiscale 2015 et qui ne serait pas dans le budget global d'ICANN, eh bien remplissez le formulaire dont on vous a parlé auparavant, et envoyez-le au staff, puis on le transmettra au département des finances.

---

AZIZ HILALI: Merci Tijani, j'ai une petite question, est-ce que dans le passé il y a déjà eu une ALS qui a fait une proposition qui a été acceptée, ou un projet additionnel, est-ce que tu peux nous parler de l'historique?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, dans le passé pour AFRALO, c'était le leadership d'AFRALO qui avait proposé pendant les deux dernières années des projets, et qui sont passés par la suite par le département des finances. Une fois une ALS avait proposé un projet qui n'avait pas été accepté par le département des finances.

C'est pourquoi maintenant le sous-comité des finances et du budget préfère recevoir les demandes avant, pour pouvoir corriger le tir si jamais il manquait quelque chose que l'ALS peut corriger avant l'envoi de la demande, on prend cette semaine de vérification.

AZIZ HILALI: Est-ce qu'il y a des critères ou des normes ou des formulaires en ligne à faire remplir par une ALS?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, bien sûr.

AZIZ HILALI: D'accord, je fais une proposition pour la prochaine téléconférence.

---

TIJANI BEN JEMAA: OK, juste je termine, le formulaire vous a été proposé, il est en ligne sur le Wiki du sous-comité des finances et du budget. Gisella si tu pouvais mettre le lien à la bonne page, merci.

C'est la deuxième conférence où l'on aborde ce sujet, et on voulait donner ces précisions. Pour les critères, il faudrait que ce soit en harmonie avec les objectifs stratégiques d'ICANN, d'une manière générale, on ne doit pas proposer quelque chose qui sorte du scope d'ICANN bien sûr, et il faudrait que ce ne soit pas déjà inclus dans le budget général d'ICANN.

AZIZ HILALI: Merci Tijani, j'ai posé la question volontairement pour qu'on ait ces précisions, parce que c'est important pour les ALS de savoir qu'ils peuvent avoir des projets et les financements avec.

TIJANI BEN JEMAA: Si quelqu'un ne connaît pas la procédure, n'a pas trouvé le document, qu'il me contacte.

AZIZ HILALI: Je pense qu'il y en a, et justement il y a peut-être Pierre, qui est du Bénin et qui a une question à poser, à vous la parole.

PIERRE DOVONOU: Merci beaucoup, j'ai demandé à la coursive de nous envoyer par mail les critères et le formulaire, honnêtement je ne suis jamais allé sur le Wiki, et on va réfléchir à tout ça.

AZIZ HILALI: Merci Pierre, donc je demande à Silvia si elle peut noter dans Action Items que Tijani va transférer sur la liste les informations concernant tout ce qui est demande additionnelle de la communauté pour le budget. Fatimata à toi la parole.

FATIMATA SEYE SYLLA: Pour parler du comité du budget, j'avais demandé à quitter plus tôt, j'ai une autre réunion à 19h30 et il est prévu que je parle du comité d'évaluation des candidats, de toute façon Tijani a déjà tout dit. Si Mohamed est là il va en parler. Donc je voulais être excusée de quitter un peu plus tôt aujourd'hui. Merci à tous et bonne continuation. Ah juste une chose, j'avais demandé à parler de l'appel à candidature fait par le NomCom pour les positions de leader.

Je voulais dire rapidement qu'un appel avait été fait, il y a deux postes au niveau du Board et deux postes au niveau d'ALAC qui ne concernent pas notre région, qui sont l'ORALO et l'ARALO, nous ne sommes pas concernés mais il y a aussi une solution au niveau du GNSO et une au niveau du ccNSO.

Au niveau de la communauté africaine, nous pouvons donc faire des demandes et surtout regarder et essayer d'identifier les profils des personnes qui pourraient être intéressées. Yaovi vient de dire que pour le Board il n'y a pas eu de candidat africain du tout, on va tout de même essayer d'annoncer autour de nous et voir s'il y a cette possibilité parce qu'il y a des profils intéressants parmi nous, au niveau de la communauté.

---

Et il faut inciter les gens à participer. Je demanderai peut-être au staff de mettre le lien où il y a l'annonce qui a été lancée par le NomCom, fin des candidatures le premier Avril, donc on a encore le temps de demander aux membres de notre communauté pour soumettre leurs candidatures. Voilà, merci beaucoup.

AZIZ HILALI:

Merci pour toutes ces précisions, effectivement on regrette qu'il n'y ait pas de candidature, mais d'un autre côté ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de candidature, il y a des personnes intéressées mais ils se disent peut-être qu'ils n'ont pas de chances d'être élu donc ils laissent tomber à l'avance.

On passe si vous le voulez au point suivant, qui concerne le comité d'évaluation des candidats pour la sélection des membres du Board choisis par ALAC, c'est le comité qu'on appelle le BCEC, et si Mohamed nous entend, je voudrais lui donner la parole puisqu'il représente avec Fatimata AFRALO dans ce comité.

Maria, Aurélie, est-ce que vous avez Mohamed dans le canal anglais ?

MOHAMED EL BASHIR:

Allo Aziz? Can you hear me?

GISELLA GRUBER:

Oui, Je peux vous entendre.

---

AZIZ HILALI: Mohamed, est-ce que tu peux t'approcher du micro et parler un peu plus fort, pour que les interprètes t'entendent?

GISELLA GRUBER: Excusez-moi, l'interprète n'arrive toujours pas à l'entendre.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, Aziz est-ce que je peux parler?

GISELLA GRUBER: Aziz, Mohamed essaye de parler sur le canal français, mais les interprètes ne l'entendent pas. On essaye de régler ce problème technique.

AZIZ HILALI: D'accord on a compris, et Tijani va prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, Gisella le problème justement j'allais parler de ça, Mohamed est sur le canal français, c'est nous qui l'entendons, normalement on ne doit pas l'entendre, c'est pour cela que les interprètes ne l'entendent pas sur le canal anglais.

AZIZ HILALI: J'ai l'impression qu'on a toujours un problème d'interprétation, Tijani peux-tu résumer ce que vient de dire Mohamed ?

---

TIJANI BEN JEMAA:

Bon je n'ai pas bien entendu non plus mais comme je connais un peu le sujet, le comité a fini son travail, il a sélectionné parmi les huit candidats, neuf moins un qui avait retiré sa candidature, sur les huit le BCEC avait choisi cinq candidats qu'il a mis sur le bulletin de vote qu'il nous a transmis dernièrement, donc maintenant nous avons cinq candidats choisis par le BCEC normalement, qui vont être sur le bulletin de vote, et trois autres qui ne sont pas choisis par le BCEC, et l'un de ces trois a contesté parce que ses données ont été mises en public, il a dit qu'il ne l'acceptait pas, alors que c'était bien écrit sur l'EOI avant même qu'il le remplisse, mais il a dit qu'il exprimait son désaccord pour que ce soit publié, alors il a demandé à ce que ses données soient retirées, et on lui a expliqué que ça voulait dire qu'il retirait sa candidature, et il l'a accepté, maintenant il n'y a plus que deux candidats qui ne sont pas choisis par le BCEC.

Ca fait cinq qui sont retenus, qui sont sur le bulletin de vote, et deux autres qui n'ont pas été retenus par le BCEC, et qui normalement pouvaient être ajoutés au bulletin de vote sur demande des RALO, mais ils avaient jusqu'au 11 Février pour faire cette demande, ils ne l'ont pas faite. Donc il n'y aura pas de rajout, il n'y a plus que cinq candidats pour le poste de membre du Board sélectionnés par ATLAC. Voilà en ce qui concerne le BCEC.

AZIZ HILALI:

Merci, toutes nos excuses pour Mohamed, parce que nous n'avons pas pu l'entendre, donc Tijani a pris la relève.

---

On passe au point suivant, le BMSPC c'est lié au BCEC, c'est le comité du processus de sélection de membre du conseil d'administration choisi par ATLAC. Est-ce que tu as des choses à ajouter Tijani?

TIJANA BEN JEMAA:

Non, il y a des petites choses à ajouter, comme je viens de le dire il n'y aura pas d'ajout sur le bulletin de vote, donc s'il y avait des demandes d'ajout, il y avait un autre délai, on aurait attendu que les autres RALO soutiennent cette demande, parce qu'aucune demande ne peut être faite sans avoir le soutien de trois RALO minimum.

Maintenant il n'y a pas eu de demande, on ne va pas attendre le soutien, on va bientôt passer aux élections et on va commencer par le premier tour, qui consiste à éliminer deux candidats, à n'en laisser que trois.

On va procéder bientôt, on va le faire d'une manière virtuelle, ensuite le deuxième tour on va le faire à Singapour, en face à face, puisque tout le monde va être à Singapour et si quelqu'un est absent pour une raison ou pour une autre, il peut le faire virtuellement, on va faire les procédures nécessaires pour que tout soit fait dans la transparence et dans la clarté.

AZIZ HILALI:

Très bien, est-ce qu'il y a des questions à ce sujet ? C'est très important donc on peut consacrer deux minutes aux questions, sur le comité de sélection, le processus de sélection du membre du Board qui va représenter l'ALAC et donc les RALO et par conséquent AFRALO.



TIJANI BEN JEMAA:

Aziz je me permets de te contredire mais le membre qui sera élu, une fois qu'il est élu il ne représente ni At-Large, ni ALAC, ni RALO, il sera membre pour lui-même au Board, il devra prendre en considération au mieux l'intérêt d'ICANN, et non l'intérêt de la région, de l'ALAC ou d'At-Large, donc il faut éviter de dire ça. Les membres du Board sont là pour ICANN, et non pour l'intérêt de ceux qu'ils représentent, entre guillemets.

AZIZ HILALI:

D'accord, est-ce qu'il y a des remarques? Je trouve tout de même qu'à partir du moment où il provient de l'ALAC, ça veut dire que s'il a un poste au Board c'est que ça provient d'un vote des RALO, donc c'est tout de même un siège d'une personne qui provient de l'ALAC. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Tijani, Baudoin? Est-ce que Peter Baudoin est là avec nous? Il fait aussi partie du sous-comité, non il n'est pas là.

Si vous voulez, on passe à l'avant-dernier point, le groupe de travail sur le second sommet At-Large de Londres, est-ce qu'il y a des choses à ajouter, Tijani? Ou Peters, ou Baudoin? Ils font partie de ce groupe, ils représentent AFRALO avec Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Tout à l'heure j'ai parlé un peu du sujet, nous travaillons, nous avons certains soucis mais nous avançons bien. Je pense qu'à Singapour on va sceller, les dernières décisions doivent être prises à Singapour, il ne restera plus que les petites retouches qui seront nécessaires en fonction des circonstances, tout le reste doit être fin prêt à Singapour.

---

Il y a des petits soucis concernant l'exigüité du lieu mais on va essayer de faire avec ou peut-être qu'on trouve des solutions. J'oubliais de vous dire, on va lancer la formation qui va succéder au sommet après Singapour, On l'a faite juste après, il vaut mieux que ce soit rapproché du sommet pour que les gens se souviennent de la formation qu'ils ont reçue, bientôt on va distribuer le programme et tout ce qui va être fait concernant la formation.

AZIZ HILALI:

Est-ce qu'il y a des remarques? Je vous signale que nous avons déjà dépassé de dix minutes le temps consacré cette séquence.

On peut passer au dernier point sur les sujets de discussion, on va faire cinq minutes en tout, est-ce que Philip est avec nous pour parler des nouvelles demandes d'ALS, ISOC Kenya a eu un petit problème, donc si tu peux en parler rapidement, s'il te plait?

Il est déconnecté. Je ne sais pas si vous êtes au courant, ISOC Kenya avait déjà voté au conseil de l'ALAC avec un avis très favorable et il y a eu un problème de portail, du site Web D'ISOC Kenya qui n'était plus accessible, puis l'ALAC a reporté le vote pour une date ultérieure pour l'ISOC Kenya en attendant que le site Web d'ISOC Kenya soit déclenché.

L'autre demande que nous avons reçue en tant qu'ALS c'est la Côte d'Ivoire et c'est Age Numérique, Philip a dû envoyer un mail sur la liste pour demander l'avis sur AGE Numérique, personne n'a répondu, et de ce fait je pense que ça veut dire que c'est un avis favorable pour l'ALS, puisqu'en général on répond si c'est un avis défavorable.

---

Je vous donne donc une minute pour discuter d'Age Numérique avant qu'on envoie notre point de vue en tant qu'AFRALO à l'ALAC sur cette ALS qui s'appelle AGE Numérique Côte d'Ivoire. Est-ce qu'on peut adjuger cette ALS?

JANVIER NGOULAYE

Oui, j'ai personnellement rencontré ce responsable d'Age Numérique à Abidjan, je crois qu'ils mettent beaucoup d'activités dans nos centres, qu'ils recommandent sur l'internet local.

Je crois qu'on peut leur accorder la possibilité de bénéficier d'appuis de la structure.

AZIZ HILALI:

Merci Janvier. Pierre s'il te plait à toi la parole, rapidement parce qu'on me dit qu'il faut arrêter la téléconférence.

PIERRE DOVONOU:

OK merci Aziz, sauf oubli de ma part, je crois avoir répondu en disant qu'Age Numérique était tout un même un organisme crédible, je vais lancer une enquête et ils seront aussi actifs.

AZIZ HILALI:

Parfait, donc je résume, on donne un avis favorable à l'ALAC pour accepter cette ALS. S'il te plait Silvia peux-tu ajouter dans Action Items qu'AFRALO doit envoyer un avis favorable à l'ALAC pour Age Numérique?

---

Dernier point, c'est la réunion conjointe AFRALO/afriCANN de Singapour, après il ne nous reste qu'environ un mois pour trouver un sujet et il y a eu une proposition dont je ne me rappelle pas le thème, quand on était à Buenos Aires sur je crois le thème Multistakeholder qui a été avancé. Est-ce que rapidement vous avez une proposition sur le thème sur lequel on doit discuter à la réunion de Singapour?

Michel on t'entend très mal est ce que tu peux t'approcher du micro?

MICHEL TCHONANG: Il paraît que Philip est sur le canal anglais, il voudrait prendre la parole.

TIJANA BEN JEMAA: Quelqu'un sur le canal anglais veut prendre la parole, mais qui est-ce?

GISELLA GRUBER: Aziz tu m'entends? Philip aimerait prendre la parole sur le canal anglais.

AZIZ HILALI: Oui, à toi la parole Philip.

GISELLA GRUBER: Aziz, je pense que Philip est déconnecté.

AZIZ HILALI: Très bien, Tijani tu souhaites prendre la parole ?

---

TIJANI BEN JEMAA: Non je voulais juste savoir pourquoi les interprètes n'ont pas pu dire que Philip oulait prendre la parole.

AZIZ HILALI: Tout à fait, pourquoi Philip n'a pas levé le doigt sur Indigo?  
Oui il a levé la main, oui Philip, est-ce que tu nous entends?

GISELLA GRUBER: Oui, on le rappelle et je te préviens dès qu'il est reconnecté.

AZIZ HILALI: Dernier point, c'est le thème de la prochaine réunion conjointe AFRALO/afriCANN, est-ce que vous avez des idées?

TIJANI BEN JEMAA: Je pense qu'en une minute on ne va pas penser, réfléchir à des idées maintenant, je pense que le plus sage c'est de donner un délai, envoyer un mail à la liste.

AZIZ HILALI: C'est déjà fait.

TIJANI BEN JEMAA: Je sais, mais un rappel pour dire que il ne reste plus qu'une ou deux semaines pour décider du thème et au bout de ces deux semaines on fait la compilation et on informe la liste des propositions et on prendra la décision.

AZIZ HILALI: Dans ce cas on va mettre comme Action Items qu'on va donner un délai d'une semaine, on va demander à Philip, au-delà duquel nous déciderons nous-mêmes des activités d'AFRALO et du thème, il ne faut pas qu'on soit critiqués par la suite, on sait ce qui arrive, on demande l'avis de toutes les ALS, de toute la liste africaine, puis quand on décide le thème, pas mal de gens disent «Ah, vous avez mal choisi le thème».

Est-ce qu'il y a des personnes qui veulent prendre la parole? Est-ce que Philip est connecté?

GISELLA GRUBER: Aziz, Philip est de retour.

AZIZ HILALI: Philip à toi la parole si tu nous entends.

Est-ce que les interprètes l'entendent ou pas?

GISELLA GRUBER: Je fais juste un appel pour les interprètes, s'il vous plait on ne vous entend pas sur le canal français.

Philip Johnson est à nouveau déconnecté.

AZIZ HILALI: Voilà, Philip si tu nous entends, c'est juste pour dire que nous allons lancer encore un appel sur la liste pour demander un délai d'une semaine sur la liste pour demander une nouvelle fois aux participants,

---

toute la communauté africaine, de suggérer un thème. Si au-delà de ce délai personne ne répond, on fera une réunion entre les officiers d'AFRALO et on se dira nous-même les thèmes de la réunion AFRALO/afriCANN.

Voilà, on a presque terminé, il reste les questions diverses, est-ce qu'il y a d'autres points?

TIJANI BEN JEMAA:

Le rappel doit être fait sur les deux listes, AFRALO et ICANN.

AZIZ HILALI:

Oui, je l'ai bien précisé, et la communauté africaine, exact.

Donc s'il n'y a pas d'autres remarques nous allons libérer Maria et Aurélie tout en les remerciant beaucoup pour le travail qu'elles ont fait, et merci à tout le monde pour votre participation et on vous donne rendez-vous dans un mois, ce sera juste avant la réunion de Singapour. Merci pour votre contribution. Merci à tout le monde, bye bye.